

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 25 novembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 novembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, Amélie NAUDOT (P. M. BESOMBES)

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES ET VIE ASSOCIATIVE – OCTROI DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

DEL20241125_18

Présents : 25

Pouvoirs : 3

Abstentions :

Suffrages exprimés :28

Pour : 28

Contre :

Rapporteur : M. Jammet – VU en C° finances du 21/11/2024 et en C° Vie locale le

A. Subvention exceptionnelle au COSPORB : 9 950€

Le Comité des Œuvres Sociales du Personnel de Ouistreham-Riva Bella (COSPORB) n'a pas généré autant de recettes que prévues cette année, malgré l'organisation de plusieurs manifestations qui n'ont pas rencontré le succès escompté ou à cause de la météo qui a desservi la foire aux greniers. L'association sollicite une subvention exceptionnelle afin de pouvoir verser les primes de retraites et de médailles en fin d'année. Il est proposé de lui octroyer une subvention exceptionnelle de 9950€, somme qui sera inscrite au compte 65748.

Pour rappel, la subvention octroyée au titre de 2023 se montait à 20 000€.

B. Subvention exceptionnelle à l'association DOUBLE H pour participation au raid 4L TROPHY : 500€

L'association « Double H », créée par Marine et Zoé HACHE, va participer au 4L Trophy, raid solidaire destiné à apporter fournitures scolaires, médicales et sportives aux enfants défavorisés du désert marocain, qui se déroulera du 19 février au 2 mars 2025.

Dans ce cadre, l'association sollicite une participation au financement de ce défi, par le biais d'un partenariat financier, matériel ou d'un don (l'inscription au raid coûte 3 590€).

Sensible à la cause défendue et à l'engagement de ces 2 jeunes femmes ouistrehamaïses, la Municipalité souhaite leur apporter son aide, en leur attribuant une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€.

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL DECIDE à l'unanimité d'octroyer les subventions suivantes, validées par la commission Vie Locale, qui seront inscrites au compte 65748 :

ASSOCIATION	SUBVENTION (€)			Total BP2014
	Vote 12/02/2024	Dde/prop°	Vote	
COSPORB	10 000	9 950		19 950
DOUBLE H	0	500		500
	TOTAL :	+ 10450		



REÇU EN PREFECTURE
le 02/12/2024 de OUISTREHAM-RIVA-BELLA
Application agréée E-Registre.com
Extrait du Registre des Délibérations

DEL20241125_18
Du 25 novembre 2024
CM5.2024



Le compte 65748 n'étant pas suffisamment pourvu au BP2024, la présente délibération est soumise à l'adoption d'une décision modificative, vue plus loin.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Transmis en préfecture le
Affiché/notifié le
Certifié exécutoire.